Plaine de Chanet
(Identifiant national : 910007333)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 48074069)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Sites Lozèriens, .- 910007333, Plaine de Chanet. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910007333.pdf*

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon
Rédacteur(s) :Conservatoire des Sites Lozèriens
Centroïde calculé : 689608°-1922297°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 13/10/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 13/10/2008
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 4
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 8
9. SOURCES 8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Lozère
- Commune : Mas-Saint-Chély (INSEE : 48141)
- Commune : Vebron (INSEE : 48193)
- Commune : Hures-la-Parade (INSEE : 48074)
- Commune : Montbrun (INSEE : 48101)

1.2 Superficie

1573,21 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):
Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF « Plaine de Chanet » est située en Lozère, dans le Parc National des Cévennes, au coeur du Causse Méjean. C'est une vaste dépression entourée de buttes plus ou moins boisées. Elle se trouve principalement sur les communes de Hures-le-Parade et Vébron.. Elle occupe une superficie de 1571 hectares à une altitude variant entre 900 et 1100 mètres.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Parc national, zone cœur
- Parc national, aire d'adhésion
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Faunistique - Insectes - Floristique - Phanérogames		

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est délimitée :

- au nord, par la limite des boisements et la D16 ;

- à l'est, par les pistes forestières, le GR60 puis les thalwegs de manière à contourner les buttes de Montal et du Rougerol en allant vers Villaret ;

- au sud, par la D63 et la courbe de niveau des 100 mètres ;

- à l'est, par la ligne de crête des buttes délimitant la dépression et enfin par la lisière des boisements jusqu'à la D16.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

Cette ZNIEFF est partiellement en zone coeur du Parc National des Cévennes, elle-même classée en Réserve de Biosphère. Le site bénéficie donc d''un certain niveau de protection.

La problématique générale qui se pose sur les causses est liée au changement de pratiques agricoles, avec d''une part un abandon des surfaces de parcours entraînant une fermeture des milieux, et d''autre part une intensification de certaines surfaces aboutissant à la destruction de pelouses sèches calcaires.

Ici, l''espace de pelouses est encore ouvert, la dynamique de colonisation par les ligneux bas est néanmoins en cours. Il faudra veiller à la dynamique des Pin noir à partir des plantations proches, très présente au nord et à l'est du périmètre, afin de maintenir

à la fois des pelouses rases et des landes très ouvertes, favorables à la faune et à la flore présentes. Le site est de plus très important pour la population d''Apollon. Il importe d''adopter des pratiques agricoles extensives et adaptées.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Lépidoptères	- Phanérogames	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34.712 Pelouses méditerranéo-montagnardes à Sesleria				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Lépidoptères	54496	*Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)*	*Apollon (L'), Parnassien apollon (Le)*	Reproduction indéterminée	Informateur : Parc National des Cévennes				1999
Phanérogames	80224	*Adonis flammea Jacq., 1776*	*Adonis couleur de feu, Adonis flamme, Goutte de sang rouge vif*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Paul BERTHET, CBNMP				1999
	80240	*Adonis vernalis L., 1753*	*Grand Oeil-de-boeuf, Adonis de printemps, Adonis printanier*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				2006
	97504	*Euphorbia duvalii Lecoq & Lamotte, 1847*	*Euphorbe de Duval, Euphorbe du Roussillon*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Paul BERTHET, CBNMP				1999
	99211	*Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826*	*Gagée des champs*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Pierre SELLENET, Parc National des Cévennes, CBNMP				1998
	135029	*Gentiana clusii subsp. costei Braun-Blanq., 1919*	*Gentiane de Coste*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Yves MACCAGNO, CBNMP				1999
	103289	*Hypericum hyssopifolium Chaix, 1785*	*Millepertuis à feuilles d'Hysope*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Christian BERNARD, CBNMP				1997
	105793	*Leucanthemum graminifolium (L.) Lam., 1779*	*Leucanthème à feuilles de graminées, Marguerite à feuilles de graminée*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Olivier ARGAGNON, CBNMP				2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	110356	*Ophrys aymoninii (Breistr.) Buttler, 1986*	*Ophrys d'Aymonin*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Paul BERTHET, CBNMP				1999
	114520	*Polycnemum majus A.Braun, 1841*	*Grand polycnème, Grand Polycnémum*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Francis KESSLER, CBNMP				2000
	126032	*Teucrium rouyanum H.J.Coste & Soulié, 1898*	*Germandrée de Rouy*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Paul BERTHET, CBNMP				1999

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Insectes	54496	*Parnassius apollo (Linnaeus, 1758)*	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) *(lien)*
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection *(lien)*
Angiospermes	80240	*Adonis vernalis L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*
	99211	*Gagea villosa (M.Bieb.) Sweet, 1826*	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	M. Bernard PASQUIER, SFF, CBNMP		
	M. Christian BERNARD, CBNMP		
	M. Francis KESSLER, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	M. Olivier ARGAGNON, CBNMP		
	M. Paul BERTHET, CBNMP		
	M. Pierre SELLENET, Parc National des Cévennes, CBNMP		
	M. Yves MACCAGNO, CBNMP		
	Parc National des Cévennes		